

REVUE
HISTORIQUE
DES
ARMÉES

Revue historique des armées

243 | 2006
France-Suisse

Stéphane Perréon, *L'Armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*

Editions PUR, Rennes, 2005, 416 pages.

Jean-Pierre Bois



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/5272>

ISBN : 978-2-8218-0498-2

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006

Pagination : 144

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Jean-Pierre Bois, « Stéphane Perréon, *L'Armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États* », *Revue historique des armées* [En ligne], 243 | 2006, mis en ligne le 10 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/5272>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

Stéphane Perréon, *L'Armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*

Editions PUR, Rennes, 2005, 416 pages.

Jean-Pierre Bois

- 1 La thèse de Stéphane Perréon, soutenue à l'université de Nantes, s'inscrit dans la lignée des grandes thèses d'histoire institutionnelle et sociale de l'armée, dans le fil exact du renouveau de l'histoire militaire enclenché par les travaux pionniers d'Emile G. Léonard, et développé depuis sous l'impulsion heureuse d'André Corvisier. Mais Stéphane Perréon ne se contente pas de suivre, il innove.
- 2 Il étudie le fonctionnement d'une institution dans une province qui a conservé bien des spécificités, mais que la politique royale, après les troubles qui l'ont agitée jusqu'en 1675, cherche à intégrer au royaume, avec la création en 1689 de l'Intendance, qui, désormais, à côté des États, contribue à l'administration de la Bretagne. En ce qui touche sa position à l'égard de l'armée, la particularité de la Bretagne est sensible : elle n'est pas l'une des grandes régions militaires du royaume, loin de là, même si elle fait figure de province frontalière en raison de sa position devant l'Angleterre, et si ses côtes sont, à chaque guerre, l'objet d'attaques anglaises (Saint-Cast). Mais ici, la recherche est consacrée à la Bretagne intérieure, qui ne voit l'armée que dans son cadre purement institutionnel ou social : la milice fonctionne, les régiments passent en quartiers d'hiver ou en garnison, de ville en ville, les soldats logent chez l'habitant, les officiers se mêlent au monde, l'armée existe comme l'un des corps d'une société dont elle est une composante reconnue et acceptée. Une telle étude dans un cadre régional n'existe pas encore. Si Paris et les provinces militaires de la frontière ont souvent attiré les recherches spécifiques sur l'armée, il n'en est pas de même pour la France intérieure, pourtant elle aussi marquée par le fait militaire en tant que l'un des volets de la centralisation administrative de l'absolutisme français.

- 3 La première partie présente les rouages et le fonctionnement de l'institution, avec une place essentielle tenue par l'Intendant, on ne s'en « étonne pas : il administre tout, officiers et soldats, recrutement et justice militaire, invalides et retraités, finances et vie matérielle de l'armée... Mais Stéphane Perréon descend jusqu'aux rouages locaux, parfois attendus, comme les commissaires qui finissent par se substituer aux lieutenants du roi et aux gouverneurs, eux étonnamment absents ; parfois moins attendus, comme les recteurs de paroisses, qui jouent le rôle utile d'interprète en langue bretonne... Les États, de leur côté, sont presque naturellement à la pointe de la contestation des charges militaires qui pèsent sur la province ; la lutte contre l'absolutisme administratif et la centralisation du royaume fait partie de leur action la plus constante. Dans l'ensemble, l'impression reçue est celle d'une belle réussite administrative, dans une province *a priori* peu facile.
- 4 La seconde partie montre le poids humain et matériel que représente l'armée dans la province. La milice et, de la ruse au rejet, toutes ses approches les plus courantes, le recrutement volontaire avec ses situations locales (recrutement de Saxe-Volontaires aux mains de deux capitaines bretons), pesanteur des charges, logement de guerre, transport des bagages et fournitures de chevaux, information, étape et casernement, enfin, plus originale, la question des camps : là encore tout semble, finalement, fonctionner.
- 5 Aussi, comment s'en étonner ? La troisième partie analyse la perception du fait militaire par les Bretons eux-mêmes, et le recours prioritaire aux cahiers de doléances révèle d'abord un rejet universel ; pourtant, une analyse très minutieuse démontre que ce rejet s'accommode de nuances, que les Bretons accepteraient des charges financières au lieu d'une charge qui pèse sur les hommes. Ce ne sont pas les obligations militaires qui sont en cause, mais leur caractère aléatoire et inéquitable. Les soldats eux-mêmes ne pâtissent pas d'un rejet toujours invoqué par les historiens, mais trop souvent réduit à des stéréotypes. Le soldat breton est voleur, mais il n'est pas un bandit de grand chemin ; il est séducteur, mais c'est peut-être la rançon du nomadisme professionnel qui caractérise son existence, de garnison en garnison ; au fond, on aimerait en voir plus souvent exercer quelques fonctions d'autorité, aux marchés et dans les foires, aux spectacles malgré les réticences des municipalités. Si le contrôle de l'armée permet un embellissement des villes par la démilitarisation de l'espace urbain, auquel les Bretons sont sensibles, le soldat commence à faire partie du paysage des rues et contribue à leur animation. Rejoignant les conclusions de John Lynn, Stéphane Perréon souligne enfin le rôle essentiel de l'armée dans la « francisation » du royaume. À la fois parce que les soldats en Bretagne parlent français, que parce que les Bretons qui se font soldats, répandus dans le royaume, s'y francisent et sont, quand ils reviennent, plus francisés que bretonnants. L'armée royale joue bien le rôle de « *French melting pot* »...